

Conférence du désarmement

12 septembre 2011

Français

Original: anglais

Note verbale datée du 1^{er} septembre 2011, adressée au Secrétaire général de la Conférence du désarmement par la Mission permanente de l'Australie auprès de la Conférence, transmettant le rapport intitulé «Réunions parallèles d'experts organisées en 2011 par l'Australie et le Japon sur un traité sur l'arrêt de la production de matières fissiles: rapport final des Présidents, M. Peter Woolcott, Ambassadeur d'Australie, et M. Akio Suda, Ambassadeur du Japon»

La Mission permanente de l'Australie auprès de la Conférence du désarmement présente ses compliments au Secrétaire général de la Conférence et a l'honneur de lui transmettre ci-joint le rapport intitulé «Réunions parallèles d'experts organisées en 2011 par l'Australie et le Japon sur un traité sur l'arrêt de la production de matières fissiles: rapport final des Présidents, M. Peter Woolcott, Ambassadeur d'Australie, et M. Akio Suda, Ambassadeur du Japon».

Les Réunions parallèles d'experts organisées en 2011 par l'Australie et le Japon sur un traité sur l'arrêt de la production de matières fissiles ont porté sur la question d'un futur traité interdisant la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes et autres dispositifs explosifs nucléaires. Cette question revêt un intérêt pour le point 1 – «Cessation de la course aux armements nucléaires et désarmement nucléaire» – et le point 2 – «Prévention de la guerre nucléaire, y compris toutes les questions qui y sont liées» – de l'ordre du jour de la Conférence.

La Mission permanente de l'Australie vous saurait gré de bien vouloir faire le nécessaire pour que le présent rapport soit publié comme document officiel de la Conférence du désarmement et distribué à toutes les délégations d'États membres de la Conférence et d'États qui participent aux travaux de l'instance en qualité d'observateurs.

Réunions parallèles d'experts organisées en 2011 par l'Australie et le Japon sur un traité sur l'arrêt de la production de matières fissiles Rapport final des Présidents

**M. Peter Woolcott, Ambassadeur d'Australie, et M. Akio Suda,
Ambassadeur du Japon**

1. En 2011, l'Australie et le Japon ont organisé conjointement au Palais des Nations, à Genève, trois réunions parallèles d'experts consacrées aux questions relatives au projet de traité interdisant la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes et autres dispositifs explosifs nucléaires, couramment appelé «traité sur l'arrêt de la production de matières fissiles».
2. Ces trois réunions parallèles, qui se sont déroulées en neuf séances d'une demi-journée chacune au cours des première et deuxième parties de la session de 2011 de la Conférence du désarmement, ont offert aux délégations et experts dépêchés par les États membres de la Conférence la possibilité d'échanger leurs vues sur les questions se rapportant au projet de traité sur l'arrêt de la production de matières fissiles, notamment sur les questions des définitions et de la vérification. Les débats étaient animés avec la participation active de M. Bruno Pellaud (Suisse), que les Présidents remercient tout particulièrement, et des représentants de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC), du Bureau des affaires de désarmement et de l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement (UNIDIR).
3. Les rapports établis par le Président sur chacune de ces réunions parallèles sont publiés sous forme de trois documents de la Conférence du désarmement, portant les cotes: CD/1906, en date du 14 mars 2011, CD/1909, en date du 27 mai 2011, et CD/1917, en date du 30 août 2011. Les Présidents espèrent que ces rapports demeureront une ressource utile pour les États membres de la Conférence et ceux qui ont qualité d'observateur. Le présent rapport des Présidents rassemble quelques observations finales sur les réunions parallèles et les perspectives qui s'en sont dégagées.
4. Dans leur décision d'organiser les trois réunions parallèles, l'Australie et le Japon ont été inspirés par le discours prononcé le 26 janvier 2011 par le Secrétaire général de l'ONU devant la Conférence du désarmement. Dans ce discours, M. Ban Ki-moon invitait à instaurer un cadre de base permettant aux uns et aux autres de s'informer mutuellement et d'établir un climat de confiance facilitant le processus officiel une fois que la Conférence du désarmement aurait adopté son programme de travail. Les Présidents estiment que les réunions parallèles ont répondu à cette demande et que, ce faisant, elles ont permis d'obtenir trois résultats certes modestes mais utiles.
5. Premièrement, les réunions parallèles ont montré que, dès lors que les délégations à la Conférence du désarmement y sont décidées, elles peuvent établir un climat de confiance et d'entente mutuelle. Les Présidents ont apprécié la volonté affichée par un grand nombre de ces délégations de participer aux réunions parallèles, d'échanger l'information, d'écouter et d'apprendre, dans un esprit d'ouverture et de collégialité.
6. Deuxièmement, les réunions parallèles ont contribué à relever le niveau de la qualité des débats à la Conférence du désarmement sur les questions se rapportant au projet de traité sur l'arrêt de la production de matières fissiles. Du fait du blocage prolongé de la Conférence, l'expérience acquise par les délégations à la Conférence, leurs capacités et

leurs connaissances se sont érodées. Les réunions parallèles ont été spécifiquement conçues pour permettre d'inverser la tendance. Elles visaient à soutenir la Conférence du désarmement et à faciliter la diffusion du savoir en rassemblant les délégations à la Conférence et les experts et en leur offrant la possibilité d'étudier de façon soutenue certaines questions en rapport avec le traité sur l'arrêt de la production de matières fissiles. Les interventions sur la question du traité sur l'arrêt de la production de matières fissiles lors des séances plénières de la session de 2011 de la Conférence du désarmement ont ainsi gagné en profondeur.

7. Troisièmement, les réunions parallèles ont contribué à recentrer l'attention sur les points sur lesquels les positions de fond quant au traité sur l'arrêt de la production de matières fissiles divergent, notamment les définitions, la vérification, la portée et les questions institutionnelles. Les réunions parallèles ont donc permis d'évaluer sous un jour nouveau les défis à relever dans les négociations sur le traité sur l'arrêt de la production de matières fissiles. Elles ont aussi incité chaque gouvernement à mieux élaborer sa position nationale et à la clarifier. Parallèlement, les interventions de certaines délégations lors des réunions ont permis d'entrevoir comment certaines divergences dans les positions des pays pourraient s'aplanir aussitôt que débutteraient les négociations sur le projet de traité.

8. Enfin, ces trois réunions parallèles et les résultats certes modestes mais utiles exposés dans le présent rapport final doivent être situés dans leur contexte. La Conférence du désarmement n'a toujours pas franchi le pas déterminant sur la voie d'un monde exempt d'armes nucléaires, à savoir l'engagement des négociations sur un trait interdisant la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes et autres dispositifs explosifs nucléaires, conformément au Mandat Shannon (CD/1299 en date du 24 mars 1995). Les Présidents considèrent qu'un tel échec est profondément regrettable et qu'il est urgent d'y remédier. Ils considèrent également que dès lors que les travaux se rapportant au projet de traité sur l'arrêt de la production de matières fissiles sont axés sur les questions de fond, le projet de traité y gagne en valeur et il devient évident que de nouvelles mesures de vérification permettront d'instaurer la confiance.
